

Ce document vise à aider le professionnel d'un projet (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) à rédiger un devis technique. Les informations qu'il contient sont mises à sa disposition à titre indicatif seulement. Le professionnel assume l'entière responsabilité d'évaluer l'utilité, la conformité et la convenance des dites informations quant au projet spécifique. Il s'engage à faire la vérification des données techniques contenues au présent document afin de s'assurer de leur applicabilité audit projet. Dès lors que telle utilisation est faite par le professionnel, celui-ci prend la charge des dites informations comme si elles étaient siennes. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée.

PARTIE 1: GÉNÉRALITÉS

1.1 TRAVAUX INCLUS

Fournir toute la main-d'œuvre, tous les matériaux et tout l'équipement nécessaires à l'installation du système d'isolation et de finition extérieure adex-XNC.

1.2 TRAVAUX CONNEXES PRESCRITS AILLEURS

1. Charpentes légères: Section 05400
2. Mastics d'étanchéité: Section 07900

1.3 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Le système consiste en la pose d'un enduit hydrofuge et pare-air, d'isolant de laine minérale incombustible, de base acrylique incombustible, de treillis d'armature en fibre de verre, d'un apprêt et d'une couche d'enduit de finition 100 % acrylique.

NOTE: En raison de l'utilisation de laine de roche, la surface des murs recouverts de ce système ne peut être poncée, ce qui peut causer des ondulations mineures de la surface finie.

1.4 EXIGENCES CONCEPTUELLES

1. Tous les travaux doivent respecter les codes et normes en vigueur, les recommandations du fabricant et les règles de l'art en construction.
2. Le système de substrat doit être conçu pour résister à toutes les charges, telles que charges mobiles, permanentes, surcharges, charges sismiques, appels d'air, etc.
3. Sur une surface non verticale, la pente minimale sera de six sur douze (6/12) et d'une longueur maximale de 250 mm (10").

4. Des joints de mouvement devront être installés aux endroits suivants:
 - a) Aux étages de tout bâtiment;
 - b) Au niveau des planchers en présence de lisse flottante;
 - c) Aux joints de mouvement du substrat;
 - d) Aux joints de mouvement du bâtiment;
 - e) À la jonction de tous matériaux différents;
 - f) Aux encoignures et ouvertures majeures;
 - g) À tout autre endroit spécifié sur les plans;
 - h) À des distances maximales de 10 m (30 pi) pour contrer la dilatation thermique;
 - i) Aux endroits où l'on prévoit une déflexion supérieure à L/240.

1.5 ASSURANCE DE QUALITÉ

1. L'applicateur devra disposer de suffisamment de matériel et de main-d'œuvre qualifiée pour mettre en œuvre le système.
2. L'applicateur devra suivre les directives du professionnel pour l'installation de toutes les composantes du système.

1.6 LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MAINTENANCE

1. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être livrés dans leur emballage d'origine avec l'identification lisible du fabricant.
2. Tous les matériaux fournis par Systèmes ADEX devront être entreposés dans un endroit frais et sec, à l'abri du soleil, des intempéries et des dommages, et à des températures supérieures à 5 °C (41 °F).
3. Les matériaux présumés avoir été soumis au gel ne devront pas être employés.
4. Minimiser l'exposition des contenants aux températures supérieures à 32 °C (90 °F).

1.7 CONDITIONS AU CHANTIER

1. Le système de revêtement devra être installé dans des conditions climatiques au-dessus de 5 °C (41 °F).
2. Un chauffage et une ventilation adéquats devront être fournis lors de l'installation à des températures sous les 5 °C (41 °F).
3. Une température ambiante d'au moins 5 °C (41 °F) devra être maintenue après l'installation du système de revêtement durant une période minimale de 24 heures ou plus, si nécessaire, pour assurer un séchage complet.
4. Le substrat devra être soumis à un examen de solidité, d'étanchéité et d'aplomb avant le début de l'installation du système.
5. L'installation du système de revêtement devra être coordonnée avec les autres corps de métier.
6. On protégera les aires et surfaces environnantes contre tout dommage au cours des travaux.
7. On protégera les travaux finis à la fin de la journée de travail pour éviter toute infiltration d'eau derrière le système.

1.8 AUTRES SYSTÈMES

Les systèmes considérés équivalents à adex-XNC devront être approuvés par écrit par l'architecte, au moins dix (10) jours ouvrables avant la date de fermeture des soumissions.

1.9 GARANTIE

Sur demande, le fabricant fournira une garantie certifiant que les matériaux sont conformes à ce devis et exempts de défaut de fabrication pour une période de cinq (5) ans suivant la fin des travaux d'installation.

PARTIE 2 : PRODUITS

2.1 FABRICANT

Toutes les composantes du système de revêtement extérieur devront être achetées de Systèmes ADEX ou de ses distributeurs autorisés. Aucun remplacement ni ajout de matériaux ne pourra se faire sans le consentement écrit du fabricant.

2.2 PRODUITS

1. Membrane hydrofuge et pare-air:
 - a) Devra être un produit à base 100 % acrylique, tel que:
 1. HYDROFLEX STD (perméable à la vapeur d'eau), mélangée à poids égal avec du ciment GU.
 2. HYDROFLEX WO (perméable à la vapeur), prête à usage.
 3. HYDROFLEX ML (perméable à la vapeur), liquide, prête à usage et applicable au rouleau ou au fusil.
 4. HYDROFLEX VB (pare-vapeur), prête à usage.
 - b) Devra respecter les exigences de la norme UEAct article 3.3.1.1. pour l'imperméabilité à l'eau;
 - c) Devra respecter les exigences de la norme ASTM-E-283 pour la perméabilité à l'air;
 - d) Devra être fabriquée par Systèmes Adex inc.
2. Isolant de laine minérale incombustible:
 - a) Devra être produit par un fabricant approuvé par Systèmes Adex Inc.
Produits approuvés:
 - Rockwool Frontrock;
 - Rockwool Fabrock 120;
 - Owens Corning Thermafiber Rain-barrier HC CI 80;
 - Rockwool Comfortboard 110;
 - Rockwool Comfortboard 80;
 - b) Devra être fabriqué à partir de roche basaltique et respecter la norme ASTM C-612;
 - c) Devra avoir une épaisseur minimale de 25 mm (1") et des dimensions maximales de 600 mm x 1200 mm (2 pi x 4 pi);
 - d) Devra respecter les exigences d'incombustibilité de la norme CAN/ULC S 114;
 - e) Devra avoir une résistance thermique de R-4.0 (RSI 0.70).
3. Base acrylique (servant d'adhésif pour l'isolant et pour incorporer le treillis d'armature):
 - a) Devra être un produit à base 100 % acrylique, ne contenant aucun amiante, tel que la Base ADEX manufacturée par Systèmes Adex inc.
 - b) Devra respecter les exigences de la norme CAN4 S-114.
4. Attaches mécaniques:

Seront des rondelles TFP-604 avec vis anticorrosion.

5. Moulures de P.V.C. (si nécessaire): Devront être conformes à la norme ASTM-D1784 pour usage extérieur. [voir les modèles au catalogue ADEX]
6. Treillis d'armature:
 - a) Devra être vendu par Systèmes ADEX inc. ou par ses distributeurs autorisés;
 - b) Devra respecter la norme ASTM D-5034.
 - c) Sera de différents poids selon les besoins:
 - a) TREILLIS QUICK TAPE: 65g/m² (2 oz/vg²)
 - b) TREILLIS DE DÉPART : 150g/m² (4.5 oz/ vg 2)
 - c) TREILLIS STANDARD (DESIGN) : 150g/m² (4.5 oz/ vg 2)
 - d) TREILLIS STANDARD PLUS : 190g/m² (6 oz/ vg 2)
 - e) TREILLIS INTERMÉDIAIRE : 375g/m² (11 oz/ vg 2)
 - f) TREILLIS ARMURE : 500g/m² (15 oz/ vg 2)
 - g) TREILLIS DE COIN : 305g/m² (9 oz/ vg 2)
7. Couche d'apprêt: Devra être un composé acrylique, contenant de la silice, applicable au rouleau, tel que le PRIMEX, manufacturé par Systèmes Adex inc.
8. Enduit de finition acrylique:
 - a) Devra être un produit en pâte, à base 100 % acrylique, mélangé en usine, prêt pour usage, avec couleur et texture intégrées;
 - b) Sera de texture [voir les textures au catalogue ADEX].

2.3 AUTRES MATÉRIAUX

1. Ciment: Sera de type GU et conforme à la norme CSA-A3001, frais et exempt d'agglomérats.
2. Eau: Sera limpide, exempte de débris et potable.
3. Solin flexible: Devra être flexible et testée pour son adhésion avec les composantes du système. Les produits acceptés sont le RUBAN EIFS TAPE avec l'apprêt approprié ainsi que le SCELLANT et TREILLIS A-FLEX. Tout autre matériel devra être approuvé par Système Adex Inc.

2.4 ESSAIS DU SYSTÈME

1. Les tests effectués par des laboratoires indépendants sur les enduits spécifiés pourront être exigés par l'architecte ou le représentant du propriétaire.
2. Les propriétés observées devront égaler ou surpasser les valeurs suivantes selon les méthodes énumérées:

MÉTHODE DE TEST

DURABILITÉ SOUS VARIATIONS CLIMATIQUES: CCMC TG APPENDICE A2 (60 CYCLES)

Aucune fissuration, coulure ni cloquage de la base; aucun délaminage, décollement ni craquelage de la finition

VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ : ASTM G 155 (EXPOSITION 2000 HRS)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE AUX PROJECTIONS DE SEL : ASTM-B117 (EXPOSITION DE 300 H)

Aucun effet nuisible

RÉSISTANCE À LA MOISSURE ET AUX CHAMPIGNONS: CCMC 6.8

Aucune croissance de moisissure ni de champignon

IMPERMÉABILITÉ: CCMC 6.6.

≥ 2 heures

ABSORPTION D'EAU: CCMC 6.7.

≤ 20 %

TRANSMISSION DE LA VAPEUR D'EAU: ASTM E96

plus de 170 ng/Pa.s.m²

■ méthode de test

■ résultat

PARTIE 3 : EXÉCUTION

3.1 INSPECTION

1. Le substrat sera examiné pour s'assurer qu'il est en bon état, solide, sans vide ou projection.
2. Tous les solins métalliques seront examinés pour s'assurer qu'ils permettent l'évacuation d'éventuelles infiltrations vers l'extérieur.
3. L'architecte et le maître d'œuvre devront être avisés de toute anomalie et les travaux devront être interrompus jusqu'à ce que la situation soit corrigée.

3.2 MÉLANGE

1. Membrane HYDROFLEX STD:
 - a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la membrane HYDROFLEX STD et le ciment hydraulique de type GU;
 - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau;
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne pourra y être ajouté.
2. Base ADEX :
 - a) Dans un récipient propre seront mélangés, à poids égal, la Base ADEX et le ciment hydraulique de type GU;
 - b) Lorsque le produit sera homogène, attendre 5 minutes puis agiter à nouveau;
 - c) Aucun autre produit (tel antigel, accélérateur ou autre) ne peut y être ajouté.

3.3 INSTALLATION

1. Un solin flexible devra être installé pour sceller toutes les jonctions du substrat aux matériaux différents (ouvertures, insertions, etc.)
2. Installer un ruban UNITAPE sur tous les joints du substrat.
3. La membrane HYDROFLEX sera appliquée sur tous les joints du revêtement intermédiaire de concert avec un treillis UNITAPE.
4. La membrane HYDROFLEX sera appliquée sur toute la surface à une épaisseur minimale de 1,6 mm (1/16").
5. Un minimum de vingt-quatre (24) heures devront s'écouler entre la pose de la membrane HYDROFLEX et la pose de l'isolant.

6. Un treillis de départ (ou des moulures de PVC) sera installé sur tous les périmètres où se terminera l'isolant afin de l'envelopper sur son épaisseur (en incluant les départs, les jonctions aux matériaux différents, les joints d'expansion, les rebords des portes et des fenêtres, etc.).
7. Un minimum de 50 mm (2") de treillis devra être présent derrière les panneaux isolants à toutes les terminaisons.
8. Le mélange de Base ADEX sera appliqué à l'endos des panneaux isolants en bandes verticales au moyen d'une truelle avec des dents de 10 mm (3/8") de largeur et de 5 mm (3/16") d'épaisseur, à entraxe de 50 mm (2").
9. L'isolant sera installé sur le mur à sa position finale, le côté long horizontalement, en commençant par le bas, en s'assurant que l'adhésif est bien en contact avec le substrat.
10. Tous les joints des panneaux devront être échelonnés et interverrouillés aux coins des murs.
11. Décaler d'au moins 150 mm (6") les joints des panneaux isolants de ceux du substrat.
12. Aucune jonction de panneaux isolants ne sera alignée aux angles des ouvertures.
13. Quatre (4) attaches mécaniques de type TFP-604 seront installées pour chacune des feuilles d'isolant.
14. On insérera des tranches fines d'isolant dans les échancrures, sans utiliser d'adhésif.
15. Si le design requiert des rainures esthétiques, un minimum de 19 mm (3/4") d'épaisseur d'isolant devra être conservé sous ces rainures.
16. Ces rainures ne devront pas être situées aux jonctions des panneaux isolants ou aux coins des ouvertures.
17. Toute la surface sera bien nettoyée avant l'application du mélange de Base ADEX
18. Les reliefs faits de laine minérale seront installés en les collant avec le mélange de Base ADEX et avec des attaches mécaniques.

19. Les reliefs et rainures devront avoir une pente vers l'extérieur afin d'empêcher toute accumulation d'eau.
20. Le mélange de Base ADEX sera appliqué sur la surface des panneaux isolants et sur l'épaisseur des terminaisons afin d'y incorporer le treillis de départ.
21. Une bande de treillis de départ de 300 mm (12") de long sera installée dans le mélange de Base ADEX en angle de 45° aux coins de toutes les ouvertures.
22. (Si nécessaire) Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 2,4 mm (3/32") afin d'y encastrer le treillis Armure.
 - a) La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis;
 - b) Les joints de ce treillis ne devront pas se chevaucher;
 - c) Le treillis Armure sera installé jusqu'à la hauteur indiquée aux plans.
23. Le mélange de Base ADEX sera appliqué à une épaisseur de 1,6 mm (1/16") afin d'y incorporer le treillis d'armature. La surface sera immédiatement aplanie afin de cacher complètement le treillis.
24. Les joints du treillis d'armature devront se chevaucher sur un minimum de 63 mm (2 1/2") tant verticalement qu'horizontalement.
25. Le treillis d'armature devra être totalement incorporé dans la couche de Base Incombustible II sur toute la surface des murs.
26. Quatre (4) autres attaches mécaniques seront installées à travers le treillis et l'isolant dans la structure.
27. Une couche du mélange de Base ADEX sera appliquée sur les ancrages en insérant des pièces de treillis pour les recouvrir.
28. Une deuxième couche du mélange de Base ADEX sera nécessaire si, après séchage, on observe des imperfections ou si le treillis n'est pas complètement recouvert.
29. Un minimum de vingt-quatre (24) heures devront s'écouler entre la pose du mélange de Base ADEX et la pose de l'enduit de finition.
30. Une couche d'apprêt PRIMEX (de même couleur que la finition) sera appliquée uniformément sur toute la surface, à l'aide d'un rouleau à peinturer.
31. Une couche compacte d'enduit de finition, de texture [voir au catalogue ADEX], sera appliquée à la truelle, à une épaisseur égale à celle de l'agrégat le plus gros, de façon continue, en maintenant un côté humide. Elle sera nivelée immédiatement pour lui donner une apparence uniforme et sans reprise.
32. Ne pas appliquer les enduits de finition sur les parois où il y aura installation de mastic d'étanchéité.
33. Toutes les jonctions des moulures devront être scellées correctement.

3.4 PROTECTION

S'assurer que l'entrepreneur général protégera tous les travaux contre les infiltrations et les dommages par l'installation sans délai des solins et des mastics d'étanchéité nécessaires.

3.5 NETTOYAGE

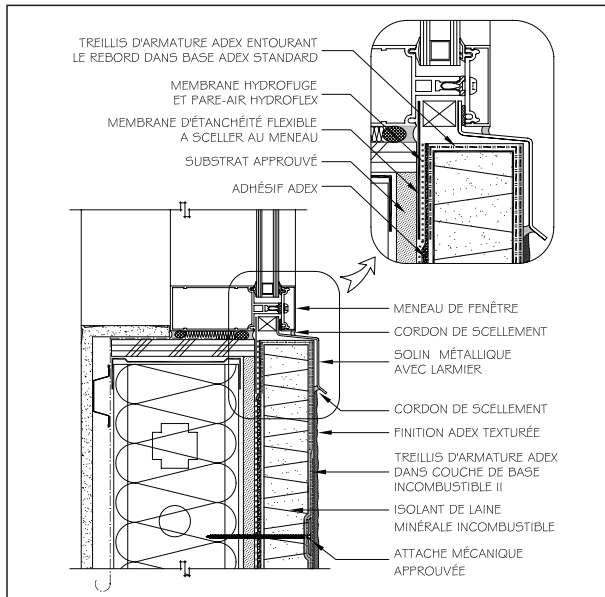
1. Les matériaux abandonnés par l'installateur devront être enlevés.
2. L'installateur devra nettoyer les surfaces et matériaux adjacents.

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-xnc. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**

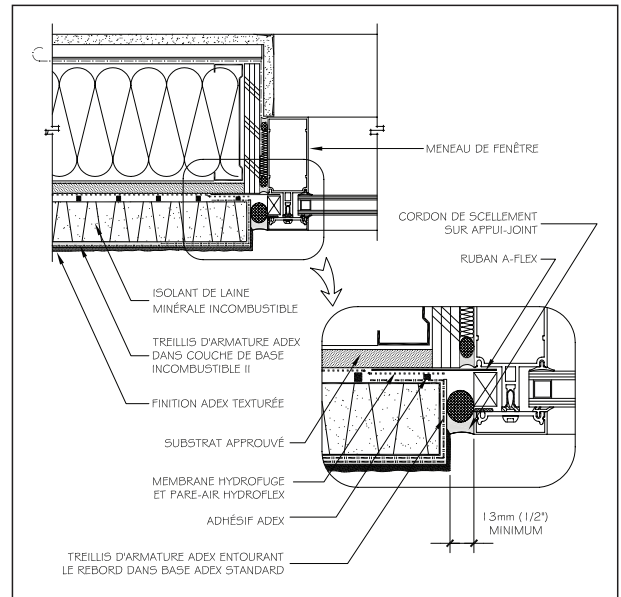
CENTRE DES AFFAIRES

7911, Marco Polo
Montréal (Québec) Canada H1E 1N8
www.adex.ca
T 514-648-1213 | F 514-648-9597

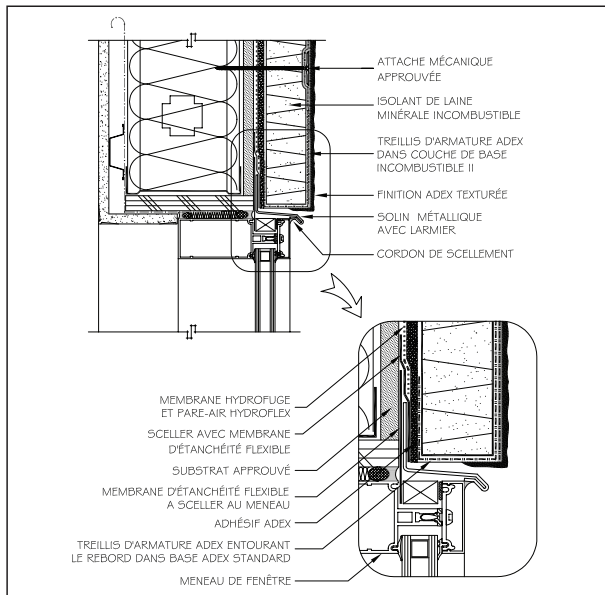
Février 2021



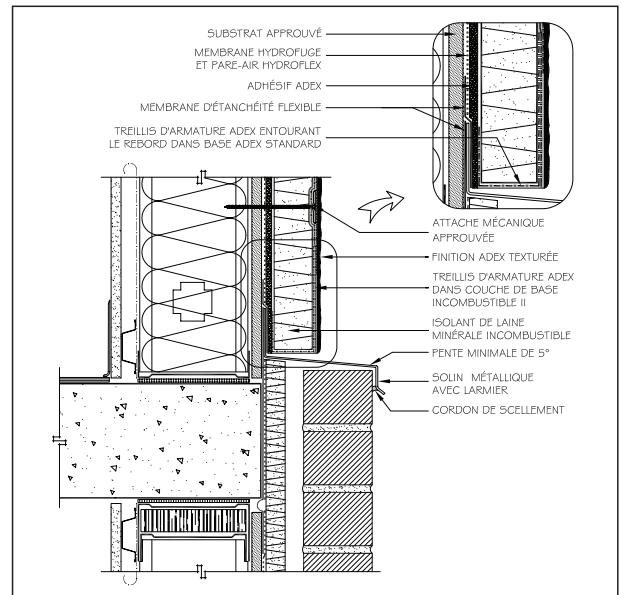
SEUIL DE FENÊTRE



JAMBAGE DE FENÊTRE

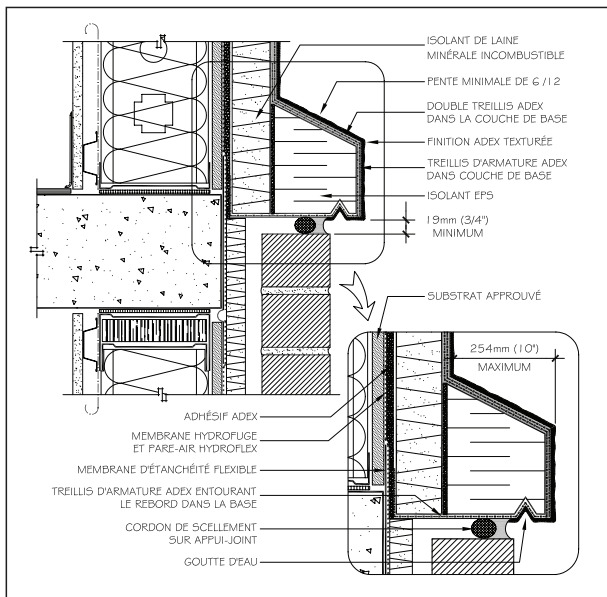


TÊTE DE FENÊTRE

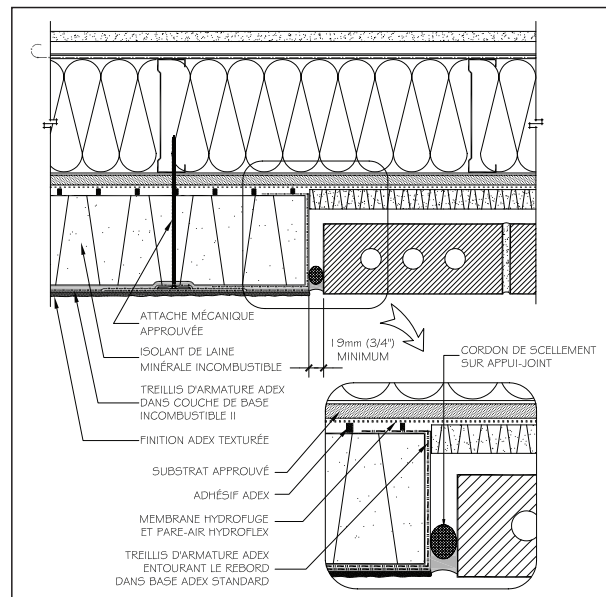


JONCTION HORIZONTALE

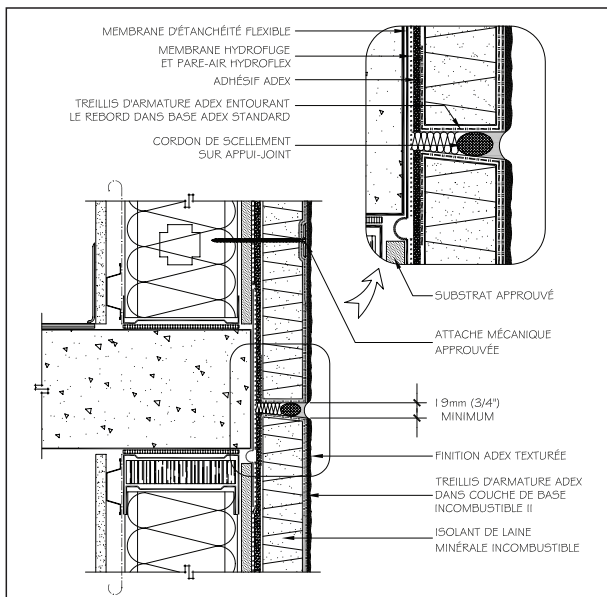
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-xnc. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



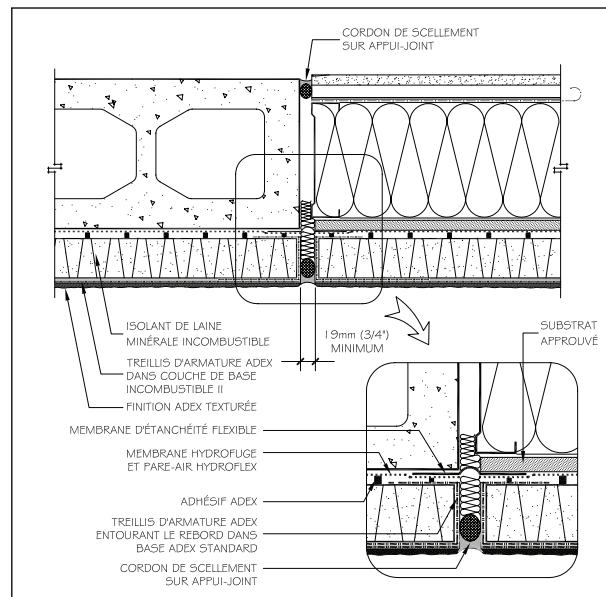
JONCTION HORIZONTALE OPTIONNELLE



JONCTION VERTICALE

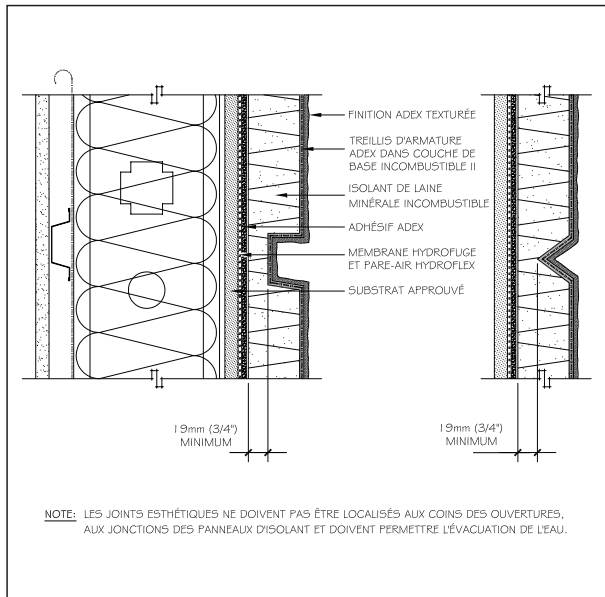


JOINT DE CONTRÔLE HORIZONTAL

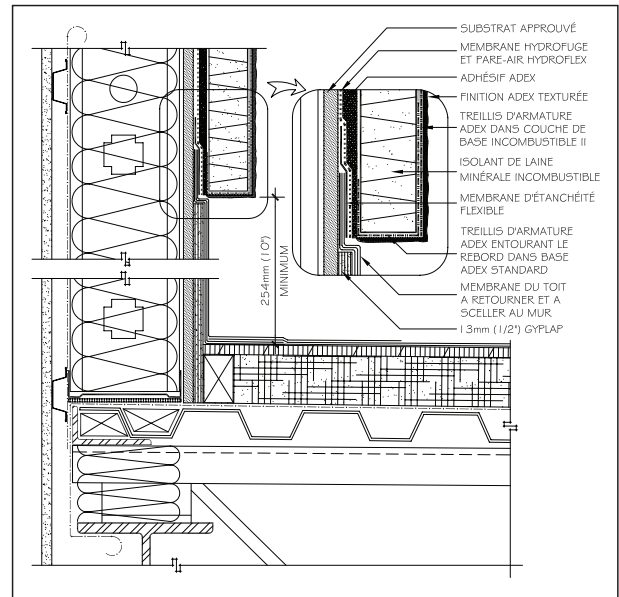


JOINT D'EXPANSION VERTICAL

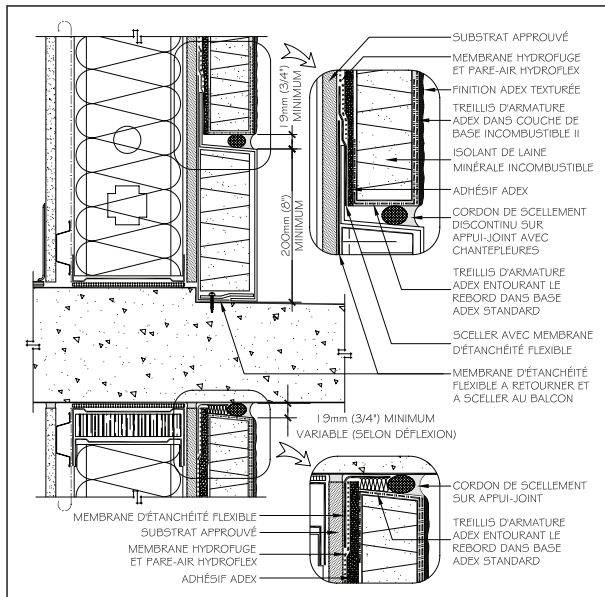
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-XNC. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



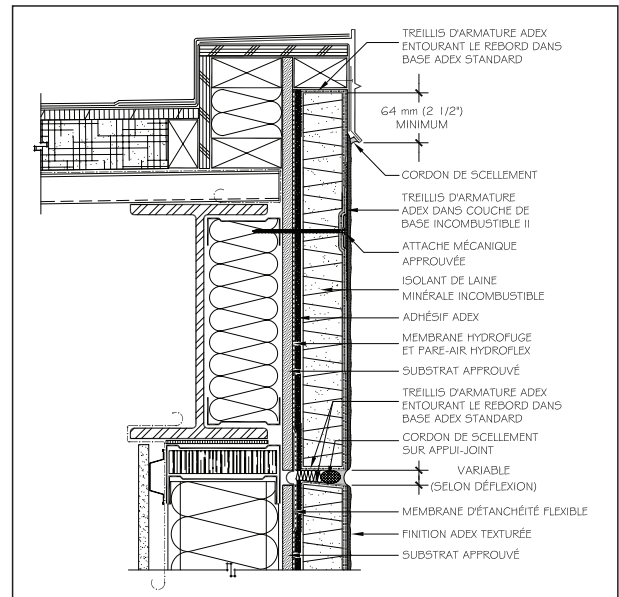
JOINTS ESTHÉTIQUES



JONCTION TOIT / MUR

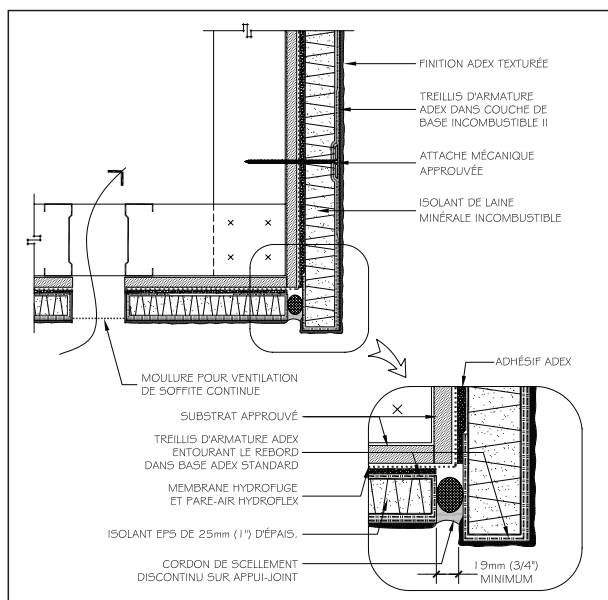


PARAPET

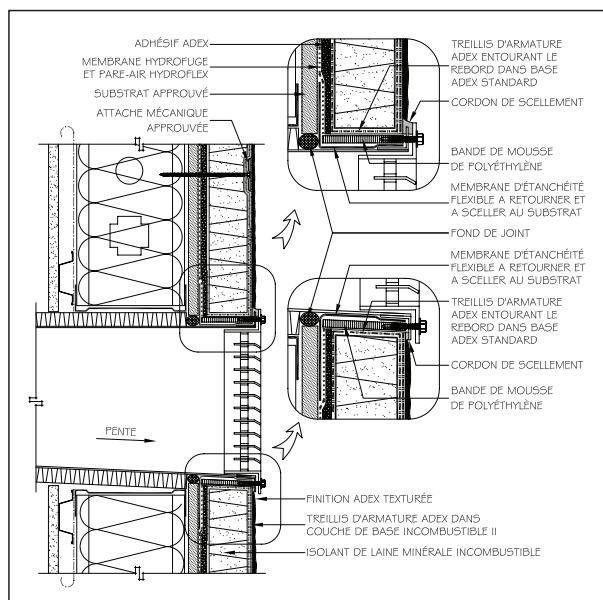


PARAPET

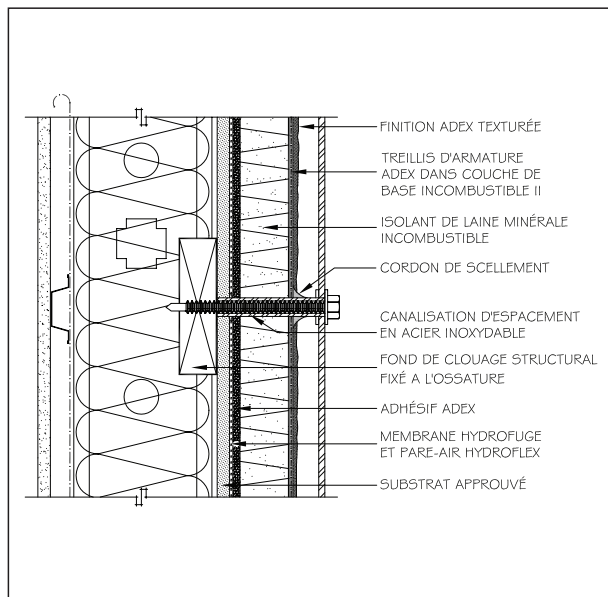
Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-xnc. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



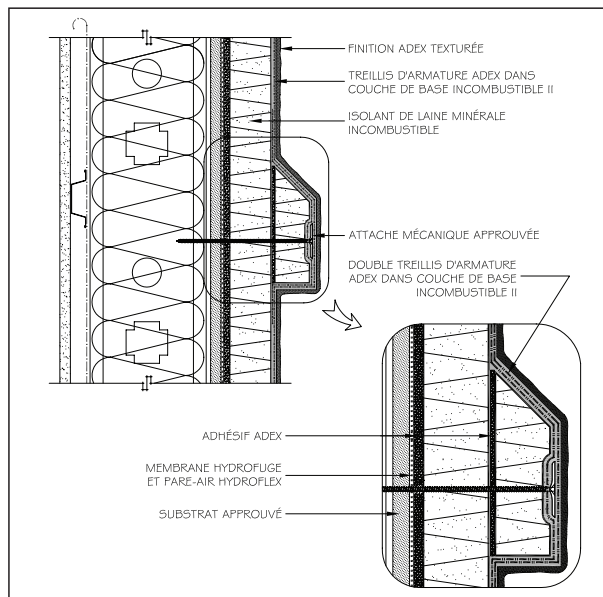
SOFFITE



PÉNÉTRATIONS

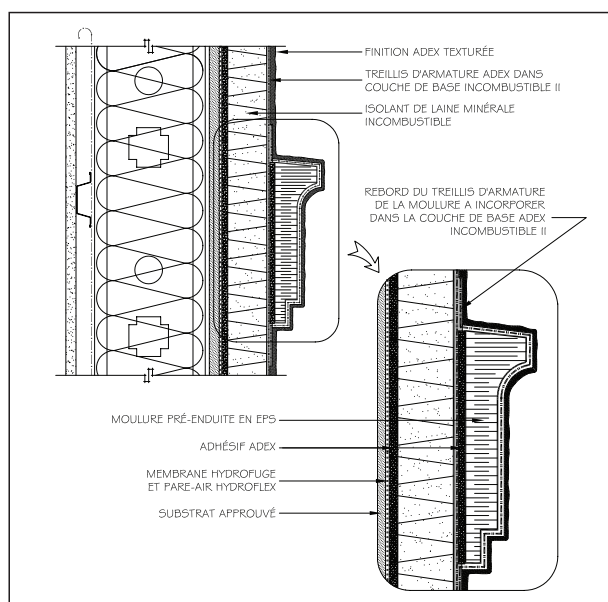


FIXATION D'ACCESSOIRES



RELIEF

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-XNC. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**



MOULURE PRÉ-ENDUITE

Le présent document contient les recommandations actuelles applicables à l'installation du système adex-xnc. Elles ne sont fournies qu'à titre indicatif et sont sujettes à des modifications sans préavis. Systèmes Adex inc. se réserve le droit de faire toutes modifications éventuelles en tenant compte des progrès technologiques. Le professionnel (concepteur spécialisé, architecte, ingénieur ou tout autre professionnel) qui choisit de faire un usage, quel qu'il soit, de ces informations, assume l'entière responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, directe ou indirecte, qui pourrait découler de cet usage. Systèmes Adex inc. n'assume ni n'engage aucune responsabilité pouvant donner lieu à des dommages, défauts, défectuosités, déficiences, préjudices, pertes ou diminution de profit, qu'ils soient directs ou indirects, résultant de cet usage par le professionnel. Toute utilisation par une personne non spécialisée est strictement déconseillée. **SVP consulter www.adex.ca pour obtenir la dernière version de ce document.**